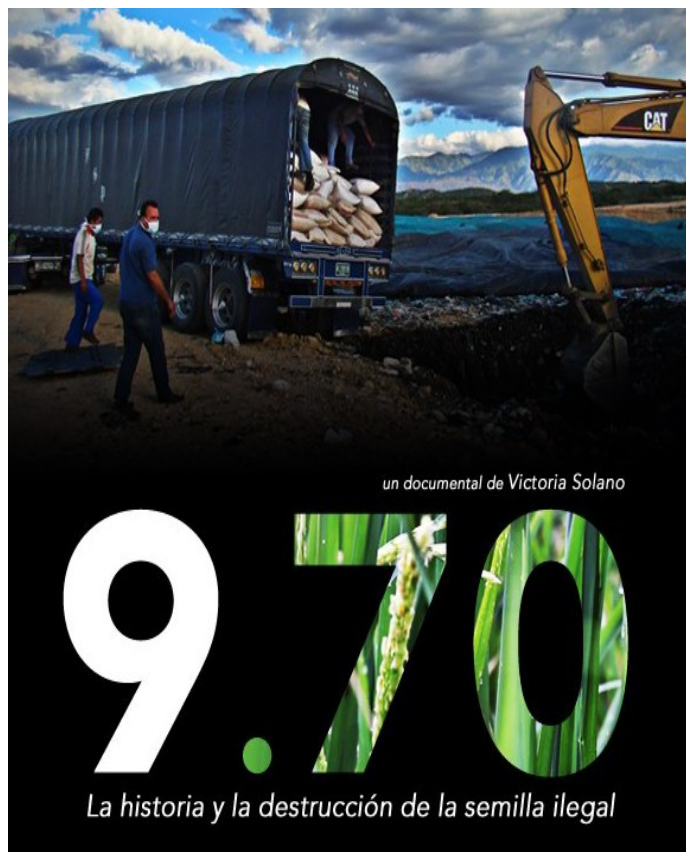


# Les paysans colombiens face aux traités de libre-échange

## Samedi 28 novembre 2015

au Local Attac – 29 bd Longchamp - 13001 Marseille



La loi 9.70 interdit aux agriculteurs colombiens de conserver une partie de leur récolte pour l'utiliser comme semence. Son application est une condition du traité de libre-échange entre la Colombie et les États-Unis. En août 2011, dans le sud du pays, des forces de l'ordre confisquent et détruisent les sacs de riz produits par une vingtaine de paysans, en application de cette loi et au dépend de la sécurité alimentaire de la région.

- 16h30 Accueil
- 17h00 Film
- 17h50 Débat
- 19h15 Apéritif équitable

### AVEC

- Antoine RICHARD, membre du du Collectif Stop-TAFTA
- Nicolas ROMAN-BORRE, militant écologiste colombien
- Danièle COLL-FIGUERAS, membre de France Amérique Latine

### Co-organisé par



Artisans du Monde-Marseille  
87 bd de la Libération  
13001 Marseille

☎ 04 91 50 32 18  
@ marseille\_adm@yahoo.fr

**% attac**  
*Comité Local  
de Marseille*

ATTAC-Marseille  
29 bd Longchamp  
13001 Marseille

☎ 06 19 05 36 51  
@ accueil.marseille@attac.org



France Amérique Latine  
87 traverse de la Barre  
13016 Marseille

@ cferre@neuf.fr